

Procès de Perpignan : soutien et mobilisation

Compte rendu du procès des militants BDS à Perpignan, 20 juin 2012

Les militants BDS étaient nombreux à venir soutenir lors de leur procès Bernard, Jeanne et Yamina, militants de la campagne poursuivis par des plaignants tels que le « Bureau National de Vigilance contre l'Antisémitisme » (BNVCA) pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence » parce qu'ils ont participé il y a plusieurs années dans une grande surface à une action pacifique de sensibilisation au boycott des produits provenant d'Israël.



Le procès a porté sur les enjeux politiques de cette inculpation dont la France a l'apanage, les militants ailleurs bénéficiant de leur liberté d'expression pour dénoncer la politique d'un Etat et appeler à sa mise au ban tout comme l'Afrique du Sud de l'Apartheid par exemple. Il n'y a aussi

qu'en France qu'une ministre de l'intérieur, en l'occurrence Michèle Alliot-Marie a pu satisfaire la demande d'un lobby tel le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) en donnant l'instruction au parquet de poursuivre en justice les militant-e-s de la Campagne BDS ([circulaire toujours pas retirée par la garde des sceaux actuelle Christiane Taubira](#))



Sont intervenus comme témoins Paul Allières (dont le témoignage peut être lu ici: <http://blogs.mediapart.fr/blog/paul-allieres/210613/boycott-et-critique-de-la-politique-israelienne>), André Rosevègue de l'Union Juive Française pour la Paix et Michel Warchawski venu spécialement de Jérusalem, qui ont tous les trois faites de très bonnes et complémentaires interventions. Michel Warchawski a notamment rappelé, en défendant la Campagne BDS, qu'il avait reçu le prix des droits de l'Homme des mains de Christiane Taubira.



Les plaignants ont expliqué qu'ils ne représentaient pas Israël, mais que la campagne BDS incitait à des actes antisémites en France. Ils se sont bien gardés d'en apporter le début d'un élément de preuve.

A l'agacement des avocats des officines sionistes, de nombreuses prises de parole se sont succédées pendant l'après-midi au pied du tribunal, prononcées par des associations nationales ou locales, des témoins ou des accusés. Les animations autour du stand de la campagne BDS et d'autres stands du mouvement de solidarité ont sensibilisé un large public. Nous avons la conviction que la campagne BDS et les droits des Palestiniens vaincront !

Malaise chez les plaignants quand le procureur a demandé finalement... une condamnation minimale. Ce que nous voulons nous, c'est l'acquittement!

Le délibéré sera rendu le 14 août à 14h.



Photos :

- [Sur Picasa](#)
- [Sur Facebook](#)



Communiqués de soutiens :

- [de la Campagne BDS France](#)
- [du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens et de la Ligue des Drois de l'Homme](#)
- [de la Gauche anticapitaliste](#)

Revue de presse :

- http://www.lindependant.fr/2013/06/21/le-fond-enfin-debat-tu-sur-le-boycott-des-produits-israeliens,1766433.php?fb_action_ids=10151455639141956&fb_action_types=og.recommends&fb_source=aggregation&fb_aggregation_id=288381481237582
- http://www.lecourrier.ch/110715/france_en_proces_pour_avoir_appele_au_boycott_des_produits_made_in_israel
- <http://www.lindependant.fr/2013/06/18/proces-bds-si-nous-perdons-ce-sera-une-atteinte-a-la-democratie,1765525.php>